

L'Hebdo indépendant

Bulletin n° 624
du 2 mars 2017

par Robert del PICCHIA,

*Sénateur
des Français établis
hors de France*

2017, ANNÉE ÉLECTORALE... *Chaque semaine, l'information électorale pour les Français de l'étranger.*

Dates des scrutins présidentiel et parlementaires

Élection présidentielle : 1^{er} tour le 23 avril (la veille sur le continent américain). 2^e tour le 7 mai (la veille sur le continent américain).

Élections législatives : - par Internet : 1^{er} tour du 26 au 31 mai. 2^e tour du 9 au 14 juin.

- à l'urne (par procuration ou en personne) : 1^{er} tour le 4 juin (la veille sur le continent américain). 2^e tour le 18 juin (la veille sur le continent américain).

Élections sénatoriales : 24 septembre. Vote anticipé le samedi 16 septembre. Les électeurs sont les 443 conseillers consulaires, les 78 délégués consulaires et les 23 parlementaires représentant les Français de l'étranger.

Le point sur : le vote par procuration. Tout électeur (inscrit sur une liste électorale consulaire) ne pouvant se rendre à l'urne le jour des scrutins, peut donner procuration à un mandataire, chargé d'aller voter pour lui.

À qui donner procuration ? Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale et ne peut bénéficier au maximum que de deux procurations établies à l'étranger ou trois si l'une des procurations a été établie en France.

Validité de la procuration ? Une procuration peut être établie pour une durée maximum de 3 ans, mais peut être plus courte (trois mois, six mois...).

La procuration peut également être limitée pour un scrutin ou pour un seul tour de scrutin.

Où établir une procuration ? En France, la procuration est dressée au tribunal d'instance, au commissariat de police ou auprès de la gendarmerie. À l'étranger, c'est le consulat qui la reçoit (ambassade pourvue d'une antenne consulaire, chef de poste consulaire ou consul honoraire de nationalité française). Des tournées consulaires sont organisées régulièrement.

Comment établir une procuration ? Il faut justifier de son identité et attester sur l'honneur ne pouvoir se rendre au bureau de vote le jour du scrutin. Télécharger le [formulaire](#) et les [explications](#).

Sénatoriales 2017 : primaire ADCI. Les résultats de la consultation seront officiellement proclamés ce dimanche 5 mars. Sur 178 électeurs, une centaine aurait participé. Arriveraient largement en tête Ronan LE GLEUT et la sénatrice sortante Joëlle GARRIAUD-MAYLAM. Puis suivent Olivier PITON et Fabienne BLINEAU.

ADMINISTRATION ET FISCALITÉ DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

AEFE : campagne de bourses scolaires dans les pays de rythme Nord. Les documents actualisés pour l'année scolaire 2017-2018 sont en ligne : télécharger l'[instruction spécifique](#) et le [formulaire de demande](#). Vous trouverez également la [liste des documents à fournir](#). Les dossiers de demande de bourses sont instruits par les postes consulaires sur la période janvier-mars 2017. Renseignez-vous auprès des postes sur le calendrier précis établi localement.

Question prioritaire de constitutionnalité sur la CSG-CRDS. Décision le 9 mars.

MONDE

Le retour des démocrates. Les opposants américains se sont réunis pour désigner leur nouveau dirigeant : Tom PEREZ, proche de Barack OBAMA. Son programme : contrer Donald TRUMP et réorganiser le parti pour redevenir majoritaire en 2018 et 2020. C'est le premier Hispanique à prendre la tête du parti.

Les États-Unis vont informer en russe. Lancement d'une nouvelle chaîne d'information, *Nastoïachtchee Vremia*, qui cible 270 millions de téléspectateurs dans l'espace ex-soviétique, pour contrebalancer les médias pro-Kremlin.

Iran. Hassan ROHANI participera à l'élection présidentielle du 19 mai pour un second mandat. L'ancien vice-président de l'ultraconservateur Mahmoud AHMADINEJAD, Hamid BAGHAIE, s'est déjà déclaré en tant qu'indépendant.

L'ONU au Tchad. Les représentants du Conseil de sécurité au lac Tchad afin d'attirer l'attention sur une grave crise humanitaire de la planète, qui associe famine, attaques djihadistes, changement climatique et mauvaise gouvernance. Cette crise touche près de 21 millions de personnes réparties dans quatre pays : le Nigeria, le Tchad, le Cameroun et le Niger.

EUROPE

Londres dit « no ». La « menace » d'un deuxième référendum sur l'indépendance écossaise « *créée inutilement de l'incertitude et de la division* », a déclaré un porte-parole du gouvernement britannique.

Brexit et la question migratoire. La Chambre des Lords a contredit Theresa MAY en votant un amendement l'obligeant à publier des propositions pour garantir les droits des citoyens européens vivant au Royaume-Uni dans les 3 mois suivant le début des négociations, que Theresa MAY veut lancer à la fin du mois. Par ailleurs, la Première ministre britannique veut réduire le nombre d'arrivées à 100.000 personnes par an, alors que de moins en moins de ressortissants européens se rendent au Royaume-Uni. En outre, si les citoyens britanniques et irlandais profitent d'une liberté de mouvement entre les deux pays puisqu'ils font parti de la zone commune de circulation, le risque de voir une frontière réapparaître entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande ressurgit. Le Premier ministre irlandais était à Bruxelles pour obtenir le soutien du président de la Commission européenne.

Suisse : les référendums pour la « préférence indigène » se multiplient. Une branche du premier parti du pays, très à droite, reprend le slogan de Donald TRUMP, « *le Valais d'abord* » et lance un référendum local sur la préférence cantonale pour l'emploi. Une initiative qui se propage.

Allemagne : Martin SCHULZ monte dans les sondages. 7 mois avant les législatives, la candidature à gauche de Martin SCHULZ inquiéterait le camp d'Angela MERKEL.

L'Institut français à Athènes attaqué. Symbole de la coopération et de l'action culturelle française en Grèce, l'Institut français à Athènes a été la cible de deux attaques dans la nuit de dimanche à lundi.

Des manifestants forment le drapeau de l'UE à Bucarest. Rassemblés devant le siège du gouvernement pour demander sa démission, ils ont levé des morceaux de papier bleu et jaune au-dessus de leur tête et les ont éclairés avec leurs téléphones pour former un drapeau géant de l'UE.

Le bridge est-il un sport ? C'est la question à laquelle doit répondre la Cour de justice de l'UE. Dans l'affirmative, il sera exonéré de TVA, conformément à la législation européenne.

POLITIQUE INTÉRIEURE

MACRON : demandez le programme ! Le candidat d'En marche !, que les sondages donnent aujourd'hui favori pour la présidentielle, a présenté ce jeudi son programme à la presse. Dans un [entretien au Parisien](#), il en a dévoilé les grands thèmes :

- interdiction de rémunérer sa famille sur des fonds publics ;
- interdiction pour un parlementaire d'exercer des activités de conseil ;
- mise en place d'un système de retraite « *universel* » qui fusionne les différents régimes, sans toucher à l'âge de départ à la retraite ou au montant des pensions « *pendant le quinquennat* » ;
- réforme du marché du travail et de la formation professionnelle (organisation « *de la vie économique et sociale au niveau de la branche et de l'entreprise* », limitation de l'utilisation des CDD courts, instauration d'un système universel d'assurance-chômage ouvert à tous avec hausse de la CSG, perte des indemnités de chômage après 2 refus d'emploi...) ;
- éducation : concentration de l'effort pour l'école primaire ;
- sécurité et lutte contre le terrorisme : « *un combat moral et civilisationnel* » qui passe par un « *parcours de réussite par l'école, la culture, le travail, l'insertion économique* ». Il envisage la création d'une police de proximité.
- pouvoir d'achat : suppression en 3 ans de la taxe d'habitation pour 80% des foyers et hausse de certaines allocations ;
- environnement : rénovation du parc automobile et des logements mal isolés, instauration du bio dans la restauration collective, 15 milliards d'euros investis pour la transition écologique, réduction à 50% de la part du nucléaire dans la production énergétique...
- laïcité : respect de la loi. Il ne souhaite pas interdire le voile à l'université.

Convocation et défections en cascade. François FILLON a décalé sa visite du salon de l'Agriculture pour annoncer sa convocation par les juges d'instruction. Une conférence de presse qui a suscité beaucoup d'interrogations, alors que la rumeur circulait que son fidèle directeur de campagne, Patrick STEFANINI, avait présenté sa démission et que celle-ci n'avait pas été acceptée. Discours virulent de François FILLON contre le système judiciaire et médiatique, qui sont à l'origine d'un « *assassinat politique* » selon le candidat. Rien ne le fera renoncer à sa candidature, a dit celui qui se présentera prochainement devant les juges d'instruction. Son « *appel au peuple* » sera suivi d'une manifestation de soutien dimanche prochain au Trocadéro. Le conseiller du directeur de campagne, proche d'Alain JUPPÉ, Bruno LE MAIRE et ses troupes, évoquant « *la parole donnée* », ont fait savoir qu'ils renonçaient à suivre le candidat. Outre l'équipe de campagne, les soutiens se retirent également : l'UDI « *suspend* » sa participation à la campagne FILLON. Le député « *sarkozyste* » Georges FENECH est allé plus loin en invitant les élus à parrainer Alain JUPPÉ, à l'image du sénateur LR Jean-Pierre GRAND, ancien soutien du maire de Bordeaux.

Ouverture d'une instruction judiciaire contre X. Le parquet national financier a choisi cette option très rapidement. François FILLON aurait pu être cité devant le tribunal correctionnel ou cité directement dans le réquisitoire de l'information judiciaire. L'ouverture de cette enquête a conduit à la nomination de 3 juges, lesquels ont décidé, extrêmement rapidement et sans audition préalable, de convoquer François FILLON à « *des fins de mise en examen* ». Celui-ci aurait pu refuser, en raison de son immunité parlementaire. Devant la célérité inhabituelle de l'enquête – largement dénoncée par le candidat mis en cause, Jean-Jacques URVOAS, Garde des Sceaux, a défendu l'indépendance des magistrats. La Cour de Cassation a réagi : « *La justice n'encourt pas plus les reproches outranciers qui lui sont faits qu'elle n'a besoin de soutiens, d'où qu'ils viennent.* »

JUPPÉ disponible ? Il est « *prêt, depuis le début* » dit son entourage. Contacté par François FILLON, son ancien rival à la primaire lui aurait dit pouvoir « *mener la campagne* ». Réponse de celui qui reste convaincu être le seul de droite à pouvoir gagner : « *je te demande de me renouveler ton soutien* ». Réunissant ses proches, il resterait en retrait, pour ne pas avoir à soutenir, mais sans nuire.

Les fonctionnaires aussi. En déplacement de campagne, Marine LE PEN s'en est prise aux « fonctionnaires » à qui il est demandé « d'utiliser les pouvoirs de l'État pour surveiller les opposants ». Le présidente du FN leur demande de « se garder de participer à de telles dérives ». Si elle accède au pouvoir, elle promet que ces « fonctionnaires, eux, devront assumer le poids de ces méthodes illégales. Ils mettent en jeu leur propre responsabilité ».

HOLLANDE à la rescousse. Il n'acceptera « jamais que l'on puisse mettre en cause les fonctionnaires dans notre République, au prétexte qu'ils appliquent la loi et qu'ils font en sorte que la justice puisse travailler ». Syndicats de magistrats et de policiers ont vivement protesté.

Marine LE PEN n'a plus l'immunité. Le Parlement européen a voté la levée de l'immunité parlementaire de la présidente du Front national, candidate à l'élection présidentielle française. Constance LE GRIP, coordinatrice de la délégation française du groupe PPE (droite) sur les affaires juridiques, s'est refusée à donner une consigne de vote à son groupe. L'entourage récuse tout lien avec l'actualité du candidat François FILLON.

HAMON paie pour JADOT. Le Parti socialiste va « dédommager EELV après le retrait de Yannick JADOT pour rembourser les frais de campagne déjà engagés : 200 000 euros ». L'entourage de Benoît HAMON assure que ces dépenses seront bien « prises en charge ».

Axelle LEMAIRE démissionne du gouvernement. L'ancienne députée des Français d'Europe du Nord, secrétaire d'État chargée du Numérique et de l'Innovation, souhaite se consacrer notamment à la campagne présidentielle de Benoît HAMON. Elle sera en outre porte-parole pour les médias étrangers. Elle avait par ailleurs annoncé sa candidature dans la 3^e circonscription législative des Français de l'étranger et souhaite se consacrer à sa campagne.

Sondage. Selon Harris Interactive pour RMC et Atlantico, de moins en moins de Français souhaitent que François Fillon demeure candidat à l'élection présidentielle : seulement 25% des personnes interrogées, contre 35% il y a un mois. Les sympathisants de la droite et du centre sont également partagés : 48% pour le maintien. Les Républicains privilégient à seulement 53% le maintien.

Conseil constitutionnel. Au 1^{er} mars, 1.717 élus ont envoyé leur formulaire de présentation d'un candidat. C'est François FILLON qui en récoltait le plus, avec 738 parrainages, loin devant Emmanuel MACRON (229), Nathalie ARTHAUD (201), Marine LE PEN (25), Jean-Luc MÉLENCHON (87), Rama YADE (8), Michèle ALLIOT-MARIE (4). Fin des parrainages le 17 mars.

Conseil supérieur de l'Audiovisuel. Le 2^e effet de l'affaire « Penelope », c'est le temps de parole du candidat de la droite et du centre. Pour cette campagne, comme tous les candidats, les expressions de François Fillon et de ses soutiens dans les médias audiovisuels sont comptabilisées dans son « temps de parole ». Cette règle s'étend en partie aux séquences d'information ou de commentaire, sauf si « elles lui sont explicitement défavorables ». Au CSA d'apprécier. Dans les décomptes publiés pour la période du 1^{er} au 19 février, François FILLON a occupé 27% du temps de parole et 45% du temps d'antenne sur TF1, 21% et 32% sur France 2, 30% et 29% sur BFM-TV, 27% et 39% sur LCI, 35% et 34% sur France Inter. Si le déséquilibre est trop grand, le CSA peut demander aux médias de donner plus d'espace aux autres candidats jusqu'à la fin de cette période de décompte, le 20 mars. François FILLON est convoqué par les juges le 15 mars.

Assemblée nationale. Réserve parlementaire 2016. Pour la 4^e année, l'intégrale de la dotation accordée aux élus pour leur circonscription est [mise en ligne](#).

Sénat. Débat préalable au Conseil européen. La session étant suspendue, la commission européenne organise une réunion ouverte « à tous les sénateurs » le 7 mars pour permettre à chaque groupe parlementaire de s'exprimer et à la commission des Finances de s'exprimer sur le semestre européen. La commission des Affaires étrangères fera un point sur la sécurité extérieure et la défense.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

Cybermenaces. François HOLLANDE a demandé la mobilisation de tous les moyens dans la perspective des élections présidentielle et législatives. Le sujet était au menu du Conseil de défense et de sécurité nationale qui « *a pris acte des mesures de protection supplémentaires prises sur les systèmes informatiques impliqués dans les opérations électorales* ».

Italie. Les finances publiques sous pression. Rome doit trouver 3,4 milliards d'euros d'ici à fin avril pour échapper à l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif. Un test pour la nouvelle équipe gouvernementale.

Le groupe allemand Volkswagen plafonne la rémunération de ses dirigeants. Il tire les leçons du scandale du « Dieselgate ». Désormais, le patron de Volkswagen devra se satisfaire de 10 millions d'euros par an et ses collègues du directoire de 5,5 millions d'euros au maximum.

La RATP recrute. La régie, qui exploite une partie des transports en commun de Paris et de sa banlieue, a annoncé le recrutement de 3.100 personnes en 2017 pour participer notamment aux projets de modernisation et de prolongement de certaines lignes.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Lutte contre le terrorisme. 4 membres d'une même famille ont été interpellés et placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête préliminaire pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

La médiatrice européenne ouvre une enquête sur l'affaire BARROSO. Après les hésitations de l'exécutif européen, qui a condamné politiquement l'ex-président de la Commission sans prendre de mesure de rétorsion, Emily O'REILLY, se penche sur le Barrosogate.

Tunnel sous la Manche : début du chantier de la liaison électrique. 59 kilomètres de câbles doivent être déployés sous la Manche, pour un investissement de 580 millions d'euros. La construction doit durer 3 ans.

Un homme fonce en voiture sur des passants en Allemagne. Panique dans le centre ville de Heidelberg. Dernier bilan : un mort et deux blessés, selon la police allemande.

Le Salon de l'Agriculture s'est ouvert sur fond d'inquiétude du monde agricole européen. Le Brexit, l'élection de TRUMP et la tentation du repli sur soi effraient le secteur agricole. L'Europe, superpuissance agroalimentaire mondiale, est inquiète pour ses exportations.

CULTURE, SCIENCES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Bosch au palais des Doges. Venise lui rend hommage à travers une exposition qui montre notamment plusieurs de ses plus célèbres tableaux, visions souvent apocalyptiques de l'enfer et du paradis.

CARNET ET NOMINATION

Claude BARTELONE et **Ségolène ROYAL** ne se présenteront pas aux élections législatives
David DOUILLET est candidat à la présidence du Comité olympique et sportif français.

L'Hebdo indépendant, tous droits réservés. Responsable de rédaction : Olivia RICHARD, avec la collaboration de Jean-Pierre VILLAESCUSA. La Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour. Les informations contenues dans l'Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87 ou par mail : r.delpicchia@senat.fr